



Le 02 septembre 2025

LETTRE OUVERTE

Monsieur CAILLET-BREILLET Manuel
Délégué régional DISP DIJON
Du SPS-CEA

Tél : 06/87/10/93/82

Mail : sps.di.dijon@hotmail.com

A

Mr le Directeur
C.D. de Châteaudun

Objet : urgences signalées : grilles palières

Un nouveau système d'ouverture des grilles palières vient d'être imposé au Centre de détention de Châteaudun. Ce dispositif ralentit les agents, les met en danger et fragilise la sécurité de l'établissement.

Depuis 1991, le centre fonctionnait avec un système de badge par carte de circulation. Certes vieillissant et source de difficultés, il permettait au moins un contrôle minimal des accès et un recensement efficace des déplacements. Aujourd'hui, ce système a été remplacé par un logiciel obligeant chaque utilisateur à appuyer sur un bouton d'appel. L'agent en poste protégé doit alors :

- Identifier la demande à la caméra,
- Sélectionner la grille,
- Valider manuellement l'ouverture.

Un processus long, complexe et risqué :

- Blocages fréquents lors des mises à jour (5 à 30 secondes), période pendant laquelle l'ouverture est impossible.
- Surcharge des postes protégés, déjà sollicités par le téléphone, la radio, l'interphonie et la vidéosurveillance.
- Agents bloqués dans une aile ou un étage sans possibilité d'exfiltration rapide en cas d'incident ou de mouvement collectif.

Ce nouveau système ôte toute réactivité, alors que la rapidité d'ouverture peut faire la différence entre un incident maîtrisé et un drame.

Le facteur aggravant : le manque d'effectifs - une situation RH catastrophique.

- effectif théorique : 161 agents
- Agents affectés : 142 → 88 %
- Agents disponibles : 131 → 81,37 %

Autrement dit : un agent sur cinq manque à l'appel. Le 31 mars 2022, un détenu a pu s'infiltrer dans l'aile de sa victime et commettre un meurtre. Cet événement tragique démontre que la sécurité à Châteaudun n'est pas une abstraction : elle peut coûter des vies.

Nos solutions sont simples :

1. Doter chaque agent d'une clé d'ouverture rapide des grilles, comme c'est déjà le cas sur d'autres établissements dotés du même système d'ouverture de portes, afin de garantir une réaction immédiate en cas d'incident.

2. Affecter un agent de journée au poste PCC, afin de soulager le PCI et de fluidifier les circulations des personnels.

Sans ces mesures simples et immédiates, la sécurité des personnels est ôtée et leur intégrité physique quotidiennement menacée. Le SPS-CEA exige des solutions concrètes pour que les surveillants puissent travailler en sécurité, au service d'un établissement mieux protégé.

Mr CAILLET-BREILLET Manuel

Copie à Monsieur le Directeur Interrégional de la Disp de Dijon.